



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conférence de presse de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Ministère de la Culture

Rabat

Mardi 18 février 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre,

Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames et Messieurs les présidents d'établissements culturels,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse de pouvoir m'adresser à vous ce matin, alors que j'achève bientôt mon déplacement au Royaume du Maroc, commencé ce dimanche 16 février.

Avant tout chose, je tiens à remercier mon homologue, Mohamed Mehdi Bensaid, pour son accueil ainsi que la mobilisation de ses équipes.

En confiance avec mes propres équipes de Paris et les services de l'ambassade de France, ici à Rabat, elles ont permis de faire de cette visite un succès.

La délégation nombreuse qui m'accompagne, composée des présidents, ou de leurs représentants, d'institutions culturelles françaises de premier ordre, témoigne du niveau d'ambition qui est le nôtre. Je tiens à les mentionner et à les remercier de leur engagement : le Centre national du cinéma et de l'image animée, l'Institut national de l'audiovisuel, l'Institut français, la Bibliothèque nationale de France, le Centre des monuments nationaux, le Service interministériel des archives de France, l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Mon déplacement s'inscrit évidemment dans la continuité de la visite d'État du président de la République Emmanuel Macron, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

En présence de nos chefs d'État, nous avons signé avec Monsieur le Ministre deux accords de coopération culturelle : ces documents fixaient un cap très clair à notre action commune :

- d'une part, une feuille de route qui fixait les secteurs prioritaires de notre partenariat. Je vous les rappelle : industries culturelles ; patrimoine et musées ; livres, bibliothèque et francophonie ; intelligence artificielle ; projection commune vers l'Afrique ;
- d'autre part, un accord pour une coopération dans le domaine du jeu vidéo.

En me rendant au Maroc, j'avais un objectif : poser des actes, mettre en œuvre ces engagements, dans nos secteurs prioritaires de coopération culturelle.

Je l'ai fait tout d'abord en me rendant à Tarfaya, Laâyoune et Dakhla hier, lundi 17 février. Par ma présence, je souhaitais incarner la position de la France pour qui, comme l'a exprimé le président de la République Emmanuel Macron : « *le présent et l'avenir de ce territoire s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine* ». Des paroles aux actes, j'ai donc lancé hier des coopérations innovantes dans les secteurs culturel et éducatif.

D'abord, nous allons encourager une offre culturelle française et des cours de langue de qualité, en soutenant l'ouverture d'une Alliance française à Laâyoune. Il s'agit d'un projet particulièrement ambitieux et symbolique. Les partenaires locaux à l'initiative de ce projet peuvent compter sur mon soutien.

Nous allons également appuyer le ministère de la Culture du Royaume du Maroc dans ses initiatives culturelles, à Tarfaya avec un projet d'exposition numérique autour de la mémoire d'Antoine de Saint-Exupéry, conçue par l'établissement culturel de La Villette. À Dakhla, nous avons lancé hier un partenariat autour de l'ouverture d'une antenne de l'ISMAC. Le CNC et l'école de cinéma, la Cinéfabrique mobiliseront leur expertise pour développer le programme de formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel sur place, pour les étudiants marocains, et aussi africains.

À Rabat, j'ai eu et j'aurai encore dans les heures qui viennent plusieurs rencontres avec les principaux acteurs de la vie culturelle, artistique et cinématographique marocaine.

Je me suis rendu ce matin au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain où j'ai visité l'exposition Chaïbia Tallal, organisée par la Fondation Nationale des Musées (FNM) avec laquelle la France entretient un partenariat ancien. Nous souhaitons développer ensemble de nouveaux projets.

Je me suis ensuite déplacée à l'Université Internationale de Rabat (UIR) qui accueille depuis le mois de janvier la formation certifiante Video Game Creator, dispensée par l'école française ISART Digital, reconnue 2^e meilleure école au monde pour le jeu vidéo. C'était l'occasion pour moi de manifester le plein soutien de la France au renforcement de ce secteur au Maroc, je vais le préciser dans un instant.

Je me rendrai après cette conférence de presse à la Cinémathèque marocaine, pour lancer un important partenariat dans le domaine des archives cinématographiques.

J'irai enfin sur le site archéologique du Chellah pour découvrir les nouvelles fouilles archéologiques en cours et échanger sur les enjeux de la valorisation du patrimoine.

Ces différentes visites illustrent les accords que nous venons de signer. Ces accords sont une première étape de mise en œuvre des engagements pris lors de la visite d'État, secteur par secteur.

La première de nos priorités, c'est le renforcement des industries culturelles et créatives du Maroc, notamment dans les secteurs du cinéma et du jeu vidéo. Nous faisons avec vous le pari que la culture est une activité économique à part entière, facteur d'emploi pour la jeunesse et de croissance. En juillet prochain, une dizaine d'entreprises culturelles marocaines se rendront ainsi à Paris pour participer au forum « Entreprendre dans la culture », en lien avec la Fondation Hiba, que je remercie.

L'accord de coopération signé entre le CNC et le ministère de la Culture du Maroc vise à appuyer votre stratégie, Monsieur le Ministre, dans ces deux secteurs du cinéma et du jeu vidéo. Cet accord nous permet de lancer plusieurs projets. Pour le cinéma, je veux mentionner les rencontres de coproduction qui auront lieu en mai prochain lors du festival de Cannes, ainsi que par la mobilisation de l'expertise du CNC pour contribuer à la montée en puissance de l'industrie marocaine du cinéma et à la formation de vos professionnels, comme nous allons le faire à Dakhla. J'espère d'ailleurs, Monsieur le Ministre, que vous serez présent à mes côtés lors de la 50^e nuit des Césars, le 28 février prochain.

Pour le jeu vidéo, j'ai souhaité inviter le Maroc à participer pour la première fois au Game CreaLab francophone, une résidence dédiée à la création originale de jeu vidéo. Le CNC est également prêt à travailler avec vous sur la Cité du Gaming, afin de contribuer à l'attractivité du Maroc dans ce secteur. Je veux également souligner la mobilisation du secteur privé, avec la

signature d'un accord ce matin avec l'entreprise française TA publishing qui souhaite développer ses activités au Maroc.

Mais notre coopération culturelle puise aussi son énergie dans la profondeur de l'histoire. J'en veux pour preuve les accords que nous avons également signés dans le domaine des archives et du patrimoine.

- Je parlais il y a un instant du cinéma. Le patrimoine audiovisuel et cinématographique est aussi une histoire partagée entre nous. Nous avons souhaité la mettre en valeur à travers l'accord cadre que nous venons de signer, Monsieur le Ministre : il permettra d'appuyer le développement et le rayonnement des activités de la cinémathèque marocaine. Cette nouvelle institution culturelle marocaine pourra compter sur les partenariats également signés avec le CNC, l'INA, La BnF et l'Institut français. Ceci nous permet d'enclencher plusieurs projets : un travail d'identification, dans les collections françaises, des films sur le Maroc ou produits par le CCM lui-même. Sur cette base, nous pourrions procéder à des remises de films originaux, ou à la numérisation voire à la restauration de ces œuvres audiovisuelles. Nous contribuerons également à l'enrichissement du catalogue de la cinémathèque, avec des œuvres africaines en particulier. Les échanges entre nos experts seront aussi tournés vers la formation des agents de la cinémathèque et l'appui à son plan de développement ;
- Toujours dans le domaine des archives, à travers l'accord signé entre le service interministériel des archives de France et les archives du Maroc, nous engageons un travail sur l'adaptation de la législation en matière d'archives, la formation de vos archivistes, et un appui également dans votre projet de développer un nouveau bâtiment, pour qu'il réponde aux meilleurs standards internationaux de conservation ;
- Dans le domaine du patrimoine, l'accord entre le Centre des monuments nationaux et la direction du patrimoine du ministère de la Culture identifie 4 sites patrimoniaux marocains pour un partage d'expertise qui permettra de renforcer la valorisation touristique des sites de Lieus, Ighoud, des grottes d'Hercule à Tanger, et de la grotte du chameau dans le massif des Beni-Snasse. Nous travaillons également à la possibilité d'un jumelage entre le site du Chellah et le château de Chambord. Je veux aussi signaler les ressources du secteur privé dans ce secteur. L'entreprise culturelle française Nuit noires signera en fin de matinée un accord pour développer des contes sonores à destination des enfants qui visitent le site du Chellah ;
- L'archéologie est l'un des piliers de notre coopération patrimoniale. J'ai souhaité que nous puissions aussi renforcer notre partenariat dans ce secteur, en particulier celui de l'archéologie préventive. C'est l'objectif de l'accord entre l'INSAP et l'INRAP qui mobilisera l'expertise française au service de votre stratégie, Monsieur le Ministre, avec un travail sur la législation dans ce secteur ; la formation de vos archéologues ; et un travail conjoint sur des grands chantiers d'infrastructures, en prévision de la Coupe du Monde notamment, qui pourraient demander une expertise en matière d'archéologie préventive.

Après les industries culturelles et le patrimoine, cette visite nous permet également de renforcer notre coopération dans le secteur des bibliothèques et du livre. L'accord signé entre la BnF et la Bibliothèque nationale du Maroc permet d'enclencher un travail commun pour valoriser les fonds sur le Maroc dans les collections de la BnF, et les fonds sur la France au sein des collections de la Bibliothèque nationale du Maroc. La BnF mobilisera également son expertise dans le domaine de la numérisation et de la formation.

Le livre est l'une de vos priorités, Monsieur le Ministre. J'ai donc souhaité que nous puissions renforcer notre action dans le domaine de la traduction. Les auteurs marocains de langue française sont connus en France. Les auteurs de langue arabe le sont moins. Le Centre national du livre a donc lancé un dispositif de soutien qui permettra la prise en charge à 70 % des frais de traduction en français de ces auteurs.

Je veux enfin mentionner le défi que représente l'intelligence artificielle pour le secteur culturel. Ce sont des opportunités, mais aussi des enjeux de régulation et de protection du droit d'auteur. Le Maroc s'investit dans cette révolution technologique. Je souhaite que nous puissions y travailler ensemble : c'est l'une des priorités de notre feuille de route bilatérale.

Je tiens aussi à souligner la volonté de la France d'être un partenaire du Maroc dans sa stratégie culturelle à l'international. Je pense là aussi au secteur du livre. Le Maroc sera l'invité d'honneur du prochain Festival du livre de Paris en avril, au Grand Palais. Ce sera un moment extraordinaire pour faire connaître au public français et international le talent de la scène littéraire marocaine. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Je pense également à la perspective de Rabat Capitale UNESCO du livre, en 2026, qui sera une échéance importante.

Mais je pense aussi à l'organisation de la Coupe du Monde en 2030 : je suis certaine que la culture y prendra toute sa place. Je pense enfin au continent africain, où nous souhaitons pouvoir travailler ensemble, Français, Marocains et partenaires africains, dans des domaines variés comme le cinéma ou l'édition. C'est l'un des objectifs de notre feuille de route bilatérale : notre projet pour la formation aux métiers du cinéma à Dakhla est un premier jalon, comme je le mentionnais il y a un instant.

Vous le voyez, nous nous fixons des priorités claires et nous les mettons en œuvre avec des projets concrets, au bénéfice direct des acteurs culturels marocains et de la relation exceptionnelle entre nos deux pays. Tout cela est l'illustration d'une conviction que nous partageons : cette relation culturelle est la clé de voûte de notre histoire commune ; elle est aussi un pilier sur lequel bâtir l'avenir qui réunira encore davantage nos deux pays et nos deux peuples, en particulier nos jeunesses.

À nouveau, je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre accueil. Nous franchissons aujourd'hui une étape importante. Je souhaite qu'elle soit suivie de beaucoup d'autres. Vous pouvez être assurée de mon engagement à agir en ce sens.

Je vous remercie.